Publié le 5 mars 2020

# Le 8 mars, ce sont les femmes qui en parlent le mieux

Les chiffres sont éloquents : lorsque l'on interroge la base de données de la Fédération des Epl à travers le prisme du genre, le résultat tombe, sans appel. Sur les 1 302 Epl comptabilisées fin 2019, côté directrices-directeurs, 249 sont des femmes contre 1053 hommes, soit 19 %. Côté présidentes-présidents, 200 femmes occupent la fonction contre 1 122 hommes, soit 15 %. La journée internationale des droits des femmes du 8 mars est la bonne occasion de s'interroger sur cette statistique. A travers trois témoignages de femmes très impliquées dans le mouvement des Epl.

## Patricia Brunel-Maillet : « J'aimerais bien que l'on ne fête plus cette journée »

Patricia Brunel-Maillet
(Photo DR)

Pour Patricia Brunel-Maillet, PDG de la Sem Energie Rhône Vallée, vice-présidente du Département de la Drôme, adjointe au maire de Montélimar, « il a fallu que je fasse preuve de volonté pour décrocher ce poste de Pdg. C'était en 2017 et c'était amusant d'ailleurs puisque j'ai pris la place d'un homme et mon président s'interrogeait sur le fait de savoir qui allait le remplacer. Ben, moi je veux bien, lui ai-je suggéré. Y avait-il pensé avant ? Je ne sais pas. En tout cas, il a été emballé », sourit-elle. Bien sûr, à l'origine de cette évolution, on trouve la fameuse loi de parité « réelle » femme-homme de 2014 instaurant les quotas dans la vie politique. « J'aimerais bien que l'on puisse ne plus fêter cette journée mais ce n'est pas gagné, loin s'en faut. La prise de conscience est réelle en France mais ailleurs, c'est loin d'être le cas ». D'ailleurs, elle repartira au combat après les élections municipales. « On ne nous donne rien. Il ne faut jamais baisser la garde », assure-t-elle.

## Marie-Paule Robineau : « Le plus compliqué, c'est de devenir

## numéro 1 »

Marie-Paule Robineau

Pour Marie-Paule Robineau, directrice de la Secal en Nouvelle-Calédonie, « le fait qu'il y ait moins de 20% de femmes à la présidence ou à la direction d'une Sem atteste qu'il y a des marges de progrès, et ce d'autant plus que les nominations de 2019 sont dans les mêmes proportions (24 % de présidents et 19% de dirigeantes) ». Dans les Epl, les femmes occupent de plus en plus de postes de responsabilité, dans les fonctions opérationnelles ou supports. « Ce qui reste compliqué, c'est de devenir dirigeante, c'est-à-dire numéro un. Malheureusement, cela reste « plus risqué de nommer une femme que de nommer un homme », c'est une phrase que l'on entend encore, ce qui est dommage car de bonnes candidates peuvent être éliminées. Face à cette situation, certaines femmes ne vont pas oser postuler à des postes de direction. Je crois que les présidentes et présidents d'Epl doivent leur faire confiance et accompagner les femmes qui souhaitent évoluer », affirme-t-elle.

## Marion Canales : « Clermont-Ferrand est un cas particulier »

Marion Canales (Photo
PBagein)

Adjointe au maire de la ville depuis 2014, en charge de l'économie, de l'ESS, de l'emploi et du tourisme d'affaire, Marion Canales est aussi conseillère communautaire à Clermont Communauté et vice-présidente de la SEAU (Société d'équipement de l'Auvergne) depuis un mois et demi après en avoir été la présidente les six dernières années. « Le contexte clermontois est un peu particulier, assez favorable à la féminisation des postes dans la sphère publique et parapublique », nous confie-t-elle. « J'ai récupéré cette Sem compliquée alors que peu de candidats se pressaient aux portillons. Depuis, j'ai la faiblesse de croire que j'ai redonné du crédit à la Sem. D'ailleurs, immédiatement la convoitise masculine se manifeste pour se positionner sur une éventuelle succession », plaisante-t-elle. Clermont-Ferrand présente il est vrai la singularité d'être très « femme » dans son encadrement public. La ville ne compte que des femmes aux postes de direction et risque donc de devoir payer des pénalités parce qu'elle n'embauche pas assez… d'hommes ! « J'ai un directeur sous ma responsabilité à la Sem. C'est la compétence qui doit dominer », contrebalance Marion Canales. « Mais il est étonnant de voir à quel point le combat des femmes pour l'égalité a été long et difficile et que les quotas défavorables aux

hommes liés à la loi de 2014 entraîneraient une riposte aussi rapide », conclut-elle. Autant dire qu'il faudra bien d'autres fêtes du 8 mars pour que le sujet ne fasse plus la une des journaux, avec sa cohorte de chiffres asymétriques dans le traitement comparatif, à compétences égales, des femmes et des hommes. Aux Epl, elles aussi, de poursuivre leurs efforts pour se rapprocher d'un meilleur point d'équilibre...